

Comité : Conseil des expert.e.s sur la sécurité mondiale

Thématique : Comment protéger les civils de l'insécurité ?

Nom de votre think tank/groupe de réflexion : National Institute for Defense Studies (NIDS)

1. De quelle manière votre think tank est concerné.e par le sujet ?

Qu'il y ait la guerre ou la paix, la sécurité des civils est une des préoccupations centrales du National Institute for Defense Studies (NIDS). Celui-ci est un institut fondé en 1952 et rattaché au Ministère de la Défense japonais. Nous avons différents rôles : d'une part, nous menons des recherches stratégiques de haut niveau afin d'aider et informer les décideurs politiques et militaires ; d'autre part, nous formons les cadres civils et militaires à la gestion des menaces contemporaines. Cela nous met au centre des enjeux liés à la protection des populations face à l'insécurité.

Notre institut a une approche à la fois académique et opérationnelle. En recherche nous produisons des analyses, comme le *China Security Report*. Ceux-ci permettent d'anticiper les risques régionaux et mondiaux. Par rapport à l'histoire militaire, notre centre d'archives conserve plus de 90 000 volumes issus de l'armée et de la marine impériales, ce qui peut permettre de tirer des leçons concrètes des conflits passés, notamment sur la démobilisation, la réconciliation et la neutralisation des armes non utilisées qui continuent de menacer les civils longtemps après.

Ainsi, le NIDS est totalement concerné par la thématique car notre mission est de mettre la sécurité humaine au centre des débats et des réflexions stratégiques mais aussi de participer à la construction d'un environnement plus sûr pour les populations.

2. Que propose votre think tank ?

Pour assurer une bonne protection aux civils, nous croyons qu'il est indispensable de combiner prévention, résilience et coopération internationale.

Initialement, le NIDS propose d'intensifier l'échange d'informations stratégiques entre les organismes de recherche et les organisations internationales pour une meilleure identification des dangers qui touchent la population civile. Nous encourageons l'établissement d'un protocole précis qui définirait à quel point un conflit hybride doit être considéré comme une guerre, ce qui permettrait une mobilisation rapide des dispositifs humanitaires. Nous proposons aussi de créer des initiatives intergouvernementales pour la neutralisation de munitions non utilisées et le déminage, dans le but d'éviter l'exposition des civils aux restes explosifs de conflit.

Face au terrorisme, nous analysons les buts politiques des groupes extrémistes, leurs financements et leur impact sur les civils, en nous intéressant en particulier à l'importance des facteurs socio-économiques qui facilitent leur développement. Nous suggérons d'intensifier le partenariat mondial concernant les finances pour priver les groupes extrémistes de leurs moyens financiers. Par ailleurs,

l'élaboration de stratégies éducatives et économiques est nécessaire pour réduire les éléments de radicalisation, en particulier chez les jeunes.

Quant au crime organisé et les trafics, nous mettons aussi en évidence les zones où ces-derniers affaiblissent les institutions et exposent les civils à la violence, surtout par le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains. Nous proposons la création d'unités spéciales internationales capables de détruire des réseaux criminels et de surveiller les flux financiers suspects, ceci pourrait se faire en collaboration avec des organismes comme le GAFI ou Interpol par exemple.

Enfin, à propos des armes et des nouvelles technologies, nous y consacrons une part à chaque fois plus importante : l'intelligence artificielle, les armes autonomes et le commerce mondial des armements sont des facteurs qui risquent de transformer les conflits et de multiplier les menaces contre les civils. Nous proposons la création d'un groupe d'experts internationaux chargé de réguler l'usage de ces nouvelles technologies, mais aussi de renforcer la transparence du commerce mondial des armements pour limiter leur impact sur les civils.

Par ces propositions, nous cherchons à rappeler que protéger les civils ne concerne pas uniquement le droit humanitaire mais demande aussi une réflexion stratégique, technologique et institutionnelle. Notre conviction est simple : en protégeant les civils, nous consolidons la stabilité internationale et réduisons les risques de nouveaux conflits.